

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Eléments de droit (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(3 ECTS)</b> Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Muriel GODFROID	48	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
<b>Droit constitutionnel et judiciaire</b>	24h	Muriel GODFROID Alexandra RAUCENT
<b>Institutions spécialisées</b>	24h	Muriel GODFROID Alexandra RAUCENT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
<b>Droit constitutionnel et judiciaire</b> : 20h de théorie, 4h d'exercices/laboratoires
<b>Institutions spécialisées</b> : 14h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
<b>Droit constitutionnel et judiciaire</b> : Français
<b>Institutions spécialisées</b> : Français

Connaissances et compétences préalables
Aucune

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Etre un acteur institutionnel et social engagé</li> <li>S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates</li> </ul>

Acquis d'apprentissage spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre le fonctionnement de l'état belge</li> <li>Identifier les institutions à partir de données</li> <li>Connaître, mémoriser.</li> <li>Restituer et mettre en oeuvre des données</li> </ul>

- Connaître le paysage institutionnel
- Appliquer les données pour résoudre un problème
- Sélectionner et transférer des données pour résoudre un problème.

### Contenu de l'AA Droit constitutionnel et judiciaire

- Introduction : La nécessité du droit et les différents types de règles
- Chapitre 1 : L'organisation et le fonctionnement de l'Etat belge
- Chapitre 2 : Le pouvoir judiciaire : acteurs, juridictions, procédures civile et pénale

### Contenu de l'AA Institutions spécialisées

Le contexte des institutions spécialisées

Les services de l'aide à la jeunesse

L'aide aux personnes handicapées

L'insertion sociale

La santé mentale et les assuétudes

Les personnes âgées

L'éducateur en milieu scolaire

Les mineurs étrangers non accompagnés

Quelques questions liées à l'immigration

### Méthodes d'enseignement

**Droit constitutionnel et judiciaire** : cours magistral, approche par situation problème, exercices

**Institutions spécialisées** : cours magistral, travaux de groupes, approche inductive, approche déductive

### Supports

**Droit constitutionnel et judiciaire** : notes de cours, support écrit - minimum plan du cours

**Institutions spécialisées** : notes de cours, carnet de l'éducateur (pour autant qu'il soit disponible cette année)

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit constitutionnel et judiciaire

#### Ouvrages et publications

Dubois, P., *Mon référentiel en institutions belges*, Erasme, 2015.

Gerlache, A. et al., *La Belgique pour débutants*, La Chartre, 2015.

Maricq, A., et Sohier, J., *Manuel de droit public*, Editions Labor, 2006.

Speybrouck, J., *Droit - Principes et Pratiques*, Academia Press, Gent, 2006.

#### Ressources informatiques

Site de la Chambre des représentants, *Fiches info parlementaires*, disponible en ligne à l'adresse <http://www.lachambre.be>

**Textes législatifs**

Constitution belge

Code judiciaire

Code pénal

Code d'instruction criminelle

**Ressources bibliographiques de l'AA Institutions spécialisées**

Collectif, les carnets de l'éducateur, partie 2, Rhizome asbl, 2013

Priou, Demoustier, Institutions et organisation de l'action sociales et médico-sociales, Paris, Dunod, 2009

**Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Droit constitutionnel et judiciaire : <b>50%</b> Institutions spécialisées : <b>50%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit constitutionnel et judiciaire : Français Institutions spécialisées : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Droit constitutionnel et judiciaire :</b>	
Examen écrit 100%	
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Institutions spécialisées :</b>	
Examen écrit 100%	

Année académique : **2019 - 2020**